PRAP IBC initial

Format :
Présentiel

Durée :
2 jours / 14 h

Référence :
SAN-PRA-0858

Public :
Personnes volontaires. Groupe 10 personnes maximum.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Permettre aux opérateurs de contribuer à la réduction des atteintes à la santé et de l'amélioration des conditions de travail
Réduire les accidents du travail et maladies professionnelles liés à l'activité physique, ainsi que leurs coûts directs (cotisations ATMP) et indirects (absentéisme, affaiblissement du potentiel humain...).
Mettre à jour le « Document unique de prévention des risques » avec des risques factuels observés par les opérateurs dans leurs situations de travail réelles.
Mettre en oeuvre un dispositif de prévention répondant aux « Valeurs essentielles et bonnes pratiques de prévention » (ED 902), aux « Principes et pratiques recommandés pour l'évaluation des risques » (ED 886) et aux principes généraux de prévention (L 4121-2 du Code du travail).

Les documents à fournir par l'entreprise lorsque celle-ci dispose de ces informations et documents, préalablement:
La liste exhaustive des accidents de l'année précédente et de l'année en cours avec si possible indication de la cause (chute,...) et de la durée de l'arrêt de travail.
Les maladies professionnelles déclarées au cours des 3 dernières années.
Le document unique d'évaluation des risques
NB : L'intervenant est soumis à une obligation de confidentialité.

Compétences développées :
Connaître les risques de son métier et le fonctionnement du corps humain et ses limites.
Etre capable de :
Observer et analyser son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé.
Participer à la prévention et à la maîtrise des risques dans l'entreprise en :
Proposant des pistes d'amélioration.
Informant les personnes ad ?hoc des risques physiques observés et pistes de solutions.
Mettant en oeuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts.

Utilisant les aides à la manutention présentes sur le poste.

Pré-requis :

Aucun

Méthodes Pédagogiques mobilisées :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

NB :

1. Questionnaire de début de formation :
Ce questionnaire est renseigné avec son smartphone (ce qui selon l'équipe SYDO, spécialiste de l'innovation pédagogique, constitue un facteur de personnalisation) n'est pas corrigé >> Les réponses figurent dans la formation.
2. Création de la carte mentale des facteurs de mal de dos et TMS :
Grace à l'IRM, au développement des neurosciences et à l'INSERM, nous en savons aujourd'hui beaucoup plus sur les phénomènes de mémorisation qu'il y a 10 ans. Et notamment que la « Mémoire » n'est pas constituée par un lieu unique de stockage mais par la mise en relation de différentes « armoires mémorielles » spécialisées. Plus une information est stockée sous des formes diverses dans différentes mémoires, plus elle est susceptible de résister à l'érosion du temps.
Ainsi, si les exposés avec PowerPoint utilisent la mémoire sémantique, la carte mentale et les autres schémas et tableaux impriment la mémoire procédurale. Le travail en équipe et les exposés des apprenants mobilisent quant à eux la mémoire épisodique.
3. Choix d'une situation de travail par chaque apprenant, analyse et exposé de son travail :
D'une part les apprenants sont actifs pendant leurs apprentissages, ce qui assure un taux de mémorisation élevé.

- La qualité d'Acteur PRAP est attribuée pour un délai de 2 ans. Une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (recyclage) d'1 journée permet de prolonger ou de retrouver cette qualité pour une nouvelle période de 2 ans. En cas de changement de poste, le recyclage doit être réalisé immédiatement.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1ere journée : Appréhender les enjeux de la prévention. Observer et analyser UNE situation de travail

1. L'acteur PRAP = acteur de prévention des risques physiques

Enjeux humains, économiques et réglementaires de la sécurité
- Les apprenants motivent les écarts de sinistralité entre la sinistralité de leur structure et celle des entreprises du NAF

Rôles des acteurs de prévention externes et internes
- Les apprenants identifient les acteurs et leurs rôles avec le jeu de cartes Acteurs & Missions dérivé du jeu des 5 familles du CNFPT

Risques du métier
- Les apprenants déduisent les risques de l'examen des accidents et de la consultation du DUERP

2. Les risques liés à l'activité physique

Fonctionnement du corps humain
Atteintes à la santé du dos et des articulations des membres supérieurs
Limites du fonctionnement du corps humain

3. L'observation de sa situation de travail en prenant en compte sa complexité

Identification des activités physiques, perceptives et mentales
Fiche d'observation et d'analyse des situations de travail dangereuses
- Les apprenants questionnent le formateur pour renseigner la partie OBSERVATION de la fiche

4. L'analyse des situations de travail

Identifier les sollicitations associées à des étapes de réalisation du travail
Repérer les risques et les évaluer
Identifier les causes des sollicitations
- Les apprenants en grand groupe, puis en sous-groupes de plus en plus réduits, analysent des situations de travail filmées

Travail intersession : 20 mn
Prendre des photos ou filmer une situation de travail ou la reconstitution d'une situation de travail comportant des gestes répétitifs, des manutentions, des postures statiques contraignantes et recueillir les informations factuelles (poids, dimensions, distances, répétitivité...)

2ème journée : Observer et analyser SA situation de travail et proposer des améliorations

5. L'analyse de l'une de ses situations de travail

- Chaque apprenant analyse une de ses situations de travail. Il peut aider ses collègues et se faire aider

6. La formulation de propositions d'amélioration

A partir des causes des sollicitations
A partir des déterminants généraux de la situation de travail
A partir d'une approche technique / organisationnel / humain
- Chaque apprenant complète son analyse par des propositions d'amélioration de la situation de travail

7.Par l'utilisation des techniques « Gestes & Postures »

- Les apprenants mettent en oeuvre ces techniques sur leur lieu de travail

Par l'utilisation des aides techniques et à la manutention existantes

- Les apprenants font un REX (retour d'expérience) de l'utilisation des aides techniques dans le cadre d'une visite des locaux : causes de leur utilisation, de la non utilisation, avantages et limites...

8. La remonté des informations pertinentes aux personnes concernées

Personnes concernées

Modalités de la transmission et du suivi

- Chaque apprenant présente son analyse. Puis il complète l'éventuel outil de remonté d'information en vigueur dans l'entreprise

9. La certification des compétences

Chaque apprenant réalise l'analyse certificative

L'évaluation des compétences

Capacité à détecter des risques liés à l'activité physique et à proposer des pistes d'amélioration

- Compétence évaluée : Capacité à analyser une situation de travail et proposer des solutions
- Nature : Individuelle
- Modalité de l'évaluation : Description et analyse d'une situation de travail avec la Fiche d'Observation et d'Analyse d'une Situation de Travail

Le suivi

Les stagiaires qui ont suivi l'intégralité de la formation et ont réussi l'évaluation des compétences, reçoivent un certificat national Acteur PRAP

Taux de réussite moyen du 01/01/2018 au 31/12/2021 des apprenants ayant participé à la totalité de la formation = 100%

- Compte rendu de formation intégrant les analyses et les propositions d'amélioration des stagiaires

NB : La qualité d'Acteur PRAP est attribuée pour un délai de 2 ans. Une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (recyclage) d'1 journée permet de prolonger ou de retrouver cette qualité pour une nouvelle période de 2 ans. En cas de changement de poste, le recyclage doit être réalisé immédiatement.

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 10/11/2022